

Nature du tarif : ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
 Suivi par : Direction de la vie Scolaire
 Imputation budgétaire : 421.7067
 Arrondi : NON

Accueil en journée complète (uniquement durant les vacances scolaires)

Tranche	Tarif au 01/01/2016	Tarif enfant apportant panier repas avec PAI 01/01/2016
A	12,27 €	10,58 €
B	13,10 €	11,30 €
C	13,94 €	12,02 €
D	14,78 €	12,74 €
E	15,61 €	13,46 €
F	16,45 €	14,18 €
Hors commune & Non Inscrit	24,68 €	21,27 €
Délibération du :	15/12/2015	15/12/2015

Accueil en demi-journée avec repas :

Le matin (uniquement durant les vacances scolaires) ou après-midi (durant les mercredis et vacances scolaires)

Tranche	Tarif au 01/01/2016	Tarif enfant apportant panier repas avec PAI 01/01/2016
A	7,67 €	5,99 €
B	8,20 €	6,40 €
C	8,72 €	6,81 €
D	9,24 €	7,22 €
E	9,77 €	7,63 €
F	10,29 €	8,04 €
Hors commune & Non Inscrit	15,44 €	12,06 €
Délibération du :	15/12/2015	15/12/2015

Accueil en demi-journée sans repas :

Le matin (uniquement durant les vacances scolaires) ou l'après midi (durant les mercredis et vacances scolaires)

Tranche	Tarif au 01/01/2016
A	4,27 €
B	4,56 €
C	4,85 €
D	5,14 €
E	5,43 €
F	5,72 €
Hors commune & Non Inscrit	8,58 €
Délibération du :	15/12/2015

Accueil périscolaire

Le matin

Tranche	Tarif au 01/01/2016
A	1,71 €
B	1,82 €
C	1,94 €
D	2,06 €
E	2,17 €
F	2,29 €
Hors commune & Non Inscrit	3,44 €
Délibération du :	15/12/2015

Accueil périscolaire

Le soir

Tranche	Tarif au 01/01/2016
A	4,27 €
B	4,56 €
C	4,85 €
D	5,14 €
E	5,43 €
F	5,72 €
Hors commune & Non Inscrit	8,58 €
Délibération du :	15/12/2015

Le soir + étude surveillée

Tranche	Tarif au 01/01/2016
A	6,08 €
B	6,50 €
C	6,91 €
D	7,32 €
E	7,74 €
F	8,15 €
Hors commune & Non Inscrit	12,23 €
Délibération du :	15/12/2015

*Application d'une dégressivité de 35% au tarif de la tranche de référence de l'usager à partir du deuxième enfant inscrit

Accusé de réception en préfecture
 078-217800150-20151216-15-DE
 Date de télétransmission : 19/12/2015
 Date de réception préfecture : 21/12/2015

Nature du tarif : RESTAURATION SCOLAIRE ET MUNICIPALE
Suivi par : Direction de la vie Scolaire
Imputation budgétaire : 251.7067

SCOLAIRES : ANDRESIENS ; HORS COMMUNE ; ENFANT PERSONNEL COMMUNAL

Arrondi : NON

Tranche	Tarif au 01/01/2016	Tarif enfant apportant panier repas avec PAI au 01/01/2016
A	3,41 €	1,73 €
B	3,65 €	1,85 €
C	3,88 €	1,97 €
D	4,11 €	2,09 €
E	4,35 €	2,21 €
F	4,58 €	2,32 €
Hors commune Non Inscrit	6,87 €	3,48 €
Délibération du :	15/12/2015	15/12/2015

AUTRES CATEGORIE DE CONSOMMATEURS

Arrondi : Aux 5 cts les plus proches

NATURE	Tarif au 01/01/2016
Personnel communal + AVS	3,95 €
Personnel enseignant	5,00 €
Visiteurs	10,10 €
Délibération du :	15/12/2015

*Application d'une dégressivité de 35% au tarif de la tranche de référence de l'utilisateur à partir du deuxième enfant inscrit

Accusé de réception en préfecture
078-217800150-20151216-15-DE
Date de télétransmission : 19/12/2015
Date de réception préfecture : 21/12/2015